

## Questions orales

**Une voix:** Du vent.

**M. Baldwin:** Foutaise.

LA LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LA  
COMMUNICATION TARDIVE DE LA POLITIQUE  
CANADIENNE—LES MESURES CORRECTIVES PRISES PAR  
LE GOUVERNEMENT

**M. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Ma question supplémentaire s'adresse de nouveau au premier ministre, bien qu'il puisse vouloir la renvoyer au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le projet de pipe-line trans-alaskien cause beaucoup d'inquiétudes aux gouvernements américain et canadien depuis plusieurs années et que le premier ministre nous a assurés à maintes reprises que la position canadienne avait toujours été clairement et énergiquement exposée au gouvernement des États-Unis, le premier ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas exposé en entier la position canadienne au gouvernement américain avant le 16 juillet 1973.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Ce n'est pas exact. La position canadienne a été communiquée aux autorités américaines, au secrétaire Morton, dès mai 1972. La plus récente déclaration, comme je l'ai indiqué au député, leur a été communiquée le 6 juillet. Si le département d'État n'a pas choisi de transmettre cette information, on ne peut m'en blâmer.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Fraser:** Je pourrais souligner que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures...

**M. l'Orateur:** A l'Ordre, s'il vous plaît. Le député veut peut-être poser une question supplémentaire.

**M. Fraser:** J'adresse de nouveau ma question au premier ministre qui voudra peut-être encore une fois la renvoyer au ministre. Comme le gouvernement n'a pas avisé la Chambre des demandes de renseignements des États-Unis et des réponses du gouvernement et que l'existence de telles réponses n'a été révélée aux journaux qu'après mes questions du 6 juillet, le premier ministre peut-il maintenant dire à la Chambre exactement quelles démarches directes il est prêt à entreprendre auprès du gouvernement américain dans l'immédiat pour remédier aux torts causés par cette ineptie diplomatique incroyable style 19<sup>e</sup> siècle?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, l'honorable monsieur n'est pas sans savoir que les réponses faites au département d'État ne sont que des répétitions des réponses qui lui ont été données à lui et à d'autres en public. Certaines n'étaient ni plus ni moins que des citations tirées des réponses données à la Chambre. Autrement dit, il n'y a là aucun nouvel exposé de politique.

LA LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LES MOTIFS DE  
L'OMISSION DU RECOURS AUX VOIES DIPLOMATIQUES  
POUR LA COMMUNICATION DE LA POLITIQUE  
CANADIENNE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Pourquoi n'a-t-il pas fait connaître, comme la chose se fait d'ordinaire, le changement dans la position que le Canada

[M. Macdonald (Rosedale).]

a annoncée le 6 juillet, dans sa réponse au questionnaire présenté par le secrétaire d'État américain? Autrement dit, pourquoi n'a-t-il pas, par l'intermédiaire de son ministère, communiqué officiellement avec le secrétaire d'État américain plutôt que de laisser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources le soin d'écrire une lettre à l'ambassadeur américain accrédité à Ottawa?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, dans le cadre des relations entre le Canada et les États-Unis ou quand il s'agit de répondre à une demande de renseignements relatifs à un domaine particulier, il n'est pas insolite que mes collègues communiquent avec leurs homologues américains et je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a agi comme il se doit et d'une manière efficace comme il en a l'habitude.

**M. Stanfield:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a-t-il pas, par l'intermédiaire de son ministère, répondu officiellement au questionnaire, le 27 juin, si je ne me trompe? Le ministère des Affaires extérieures n'a-t-il pas communiqué avec le secrétaire d'État?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre à cette question, parce que l'ambassade des États-Unis n'a pas communiqué avec le ministère des Affaires extérieures, mais directement avec mon ministère. C'est pourquoi mon ministère y a répondu et la communication s'est faite effectivement avec le département d'État par l'intermédiaire de l'ambassade du Canada à Washington. Il va de soi que, après réception de la demande de renseignements, le gouvernement communiquait simultanément avec l'ambassade des États-Unis à Ottawa.

**M. Stanfield:** Pouvons-nous conclure que le premier ministre et son gouvernement ont pris cette affaire tellement au sérieux et s'en sont tellement préoccupés qu'ils se sont assurés que la position du gouvernement du Canada soit communiquée par lettre à l'ambassadeur des États-Unis au Canada environ quatre jours après qu'elle eut été annoncée au Canada, et que, par suite de cette négligence et de cette ineptie, le Congrès des États-Unis n'en a pris connaissance que le 16 juillet?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le chef de l'opposition sait, j'en suis certain, qu'une question posée dans ces termes est inacceptable.

LA LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LA POSSIBILITÉ DE  
LIVRAISON DE PÉTROLE SUR LA CÔTE AMÉRICAINE AU  
SUD DE L'ÎLE DE VANCOUVER

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu de l'immense danger que présenterait pour la côte de la Colombie-Britannique et, en particulier, le détroit Juan de Fuca, tout déversement important de pétrole dans cette région, le ministre nous dirait-il si le gouvernement a eu des entretiens poussés avec les États-Unis sur la possibilité de faire livrer tout le pétrole de l'Alaska à des points situés sur la côte ouest des États-Unis au sud de l'île Vancouver, où il y a beaucoup moins de dangers pour la navigation que dans le détroit Juan de Fuca?